

ACCORD EN GENRE ET EN NOMBRE

Genre/Nombre

En français, les mots d'un groupe nominal doivent s'accorder en genre et en nombre. Cette concordance assure la cohésion grammaticale du groupe.

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte.
Cette charmante petite fille porte de beaux habits.

L'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec l'objet possédé.
Il a appelé sa chienne d'un drôle de nom.

Explication

1. Les déterminants (articles, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs, etc.) ainsi que les adjectifs qualificatifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif auquel ils se rapportent.

La petite fille a vu les grands arbres.

2. Lorsqu'il y a plusieurs substantifs, le ou les déterminants et le ou les adjectifs ne se mettent au féminin pluriel que lorsque tous les substantifs sont féminins. Dans tous les autres cas, le masculin s'impose. Dans tous les cas, le pluriel s'impose.

*Les filles et les garçons intelligents ont réussi.
Un chat et une chienne affamés sont venus mendier à manger.*

3. L'attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Cette femme est fort jolie.

L'ADJECTIF POSSESSIF

L'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine, mais la personne est celle du possesseur.

Les formes de l'adjectif possessif sont les suivantes :

1 sg	2 sg	3 sg	
masc.	mon	ton	son
fém.	ma	ta	sa
plur.	mes	tes	ses

1 pl	2 pl	3 pl	
masc.	notre	votre	leur
fém.	notre	votre	leur

plur. nos vos leurs

1. Un objet possédé :

- par une personne, objet masculin : mon, ton, son
- par une personne, objet féminin : ma, ta, sa
- par plusieurs personnes : notre, votre, leur

2. Plusieurs objets possédés :

- par une personne : mes, tes, ses
- par plusieurs personnes : nos, vos, leurs

Références

D'après Maurice Grevisse & André Goosse, Le bon usage, § 415-445 et § 587-595.